

BADIAGA POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

La drogue Badiaga est constituée par l'animal entier séché de deux espèces voisines de spongilles *Spongilla lacustris* L. et *Ephydatia mulleri* Liebk.

DESCRIPTION DE LA DROGUE

Spongilla lacustris L. et *Ephydatia mulleri* Liebk. se présentent sous forme de masses réunies en mottes buissonnantes et enchevêtrées, ou plus aplaties et en croûtes avec, en surface, des ramifications en forme de dents ou de cornes de cerf, de quelques centimètres de longueur. *Ephydatia mulleri* Liebk. peut atteindre 12 cm de diamètre.

Ces éponges ont une coloration variant du verdâtre au brun jaunâtre ou au blanc grisâtre. Elles possèdent une consistance molle, spongieuse et glaireuse ou plus rarement coriace ; *Ephydatia mulleri* Liebk. semble plus ferme que *Spongilla lacustris* L.

Examiné au microscope, le squelette des éponges se compose de fibres de spongine souples et élastiques placées longitudinalement et reliées entre elles par une multitude de fibres secondaires formant des ponts.

Les spicules siliceux du squelette sont enveloppés par cette spongine très abondante. Ces spicules sont blanchâtres, pointus aux deux extrémités, droits ou un peu recourbés. Chez *Spongilla lacustris* L., ils sont lisses et mesurent de 200 µm à 300 µm de longueur sur 6 µm à 15 µm d'épaisseur. Chez *Ephydatia mulleri* Liebk., ils sont souvent rugueux et leur taille varie de 166 µm à 325 µm de longueur sur 8 µm à 19 µm d'épaisseur.

Ce squelette est enveloppé par une masse molle limitée à l'extérieur par un ectoderme percé de nombreux pores, et à l'intérieur par un endoderme bordant de nombreux canaux.

Seule *Spongilla lacustris* L. renferme dans sa masse molle des aiguilles épineuses, courtes et fortement recourbées, de 80 µm à 130 µm de longueur sur 3 µm à 10 µm d'épaisseur.

IDENTIFICATION

- A. La drogue présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.
- B. Examinée au microscope, la drogue présente les caractères microscopiques précédemment décrits.

SUCHE

La teinture mère de Badiaga est préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir de l'animal entier séché *Spongilla lacustris* L. ou *Ephydatia mulleri* Liebk., selon la technique de préparation des teintures mères d'origine animale (voir la monographie PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES).

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

CARACTÈRES

Liquide de couleur jaune pâle à jaune-vert clair, présentant l'odeur de l'éthanol à 96 pour cent.

IDENTIFICATION

- A. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, quelques cristaux de *ninhydrine R*. Chauffez à ébullition. Il apparaît une coloration bleu-violet.
- B. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, quelques gouttes d'*acide chlorhydrique R*. Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le mélange présente une fluorescence jaune.

ESSAI

Teneur en éthanol (2.9.10). La teneur en éthanol est comprise entre 60 pour cent V/V et 70 pour cent V/V.

Résidu sec. Le résidu sec (voir la monographie PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES) est supérieur ou égal à 0,10 pour cent.

Chromatographie. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant une plaque recouverte de *gel de silice G R*.

Déposez sur la plaque, en bande de 10 mm, 40 µL de la teinture mère. Développez avec un mélange de 40 volumes de *butanol R*, de 10 volumes d'*acide acétique glacial R* et de 10 volumes d'*eau R* sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme présente généralement une bande bleutée de R_f voisin de 0,80, une bande rosée de R_f voisin de 0,90 et une bande bleu-vert au front du solvant. Il peut également apparaître deux bandes bleutées de R_f voisins de 0,40 et 0,50

Pulvérisez sur le chromatogramme la solution de *ninhydrine R*. Chauffez la plaque à 100-105 °C pendant 10 min. Examiné à la lumière du jour, le chromatogramme présente une succession de cinq à sept bandes violacées comprises entre les R_f 0,05 et 0,50.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.